

CA Roissy Pays de France

Historique

Créée en application de la loi de Modernisation de l'Action Publique Territoriale et d'Affirmation des Métropoles (MAPTAM) au 1er janvier 2016, la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est située sur les territoires de deux départements, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne.

La Communauté d'Agglomération a délibéré le 15 décembre 2016 pour demander son adhésion à Seine-et-Marne Numérique. Celle-ci est effective, par la prise d'un arrêté préfectoral, depuis le 28 février 2017.

Communes

La partie seine-et-marnaise de la Communauté d'Agglomération Roissy Pays de France est composée de 17 communes.

Elle comprend : Claye-Souilly, Compans, Dammartin-en-Goële, Gressy, Juilly, le Mesnil-Amelot, Longperrier, Mauregard, Mitry-Mory, Moussy-le-Neuf, Moussy-le-Vieux, Othis, Rouvres, Saint-Mard, Thieux, Villeneuve-sous-Dammartin et Villeparisis

Technologies choisies par l'intercommunalité

- Montée en débit : 10 opérations sur les communes de Claye-Souilly (2), Dammartin-en-Goële, Gressy, Juilly, Moussy-le-Neuf, Othis, Rouvres et Saint-Mard (2).
- Déploiements de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH/FttE) de 2019 à 2023.

Cas particulier des zones AMII

Les communes de Mitry-Mory et Villeparisis sont situées en zone AMII SFR.